

LES ÉVÊQUES DE MAROC

SOUS LES DERNIERS ALMOHADES ET LES BENI-MERIN.

Il est, dans l'histoire du Mogreb, un fait remarquable et trop peu remarqué, même par les écrivains ecclésiastiques : je veux dire la création du siège épiscopal de Fez et Maroc en 1233 et la succession des évêques franciscains au gouvernement des chrétiens de ce pays, jusque vers le milieu du xv^e siècle. Avant d'entrer dans l'histoire de ce diocèse, il convient de rechercher quels chrétiens s'y trouvaient alors établis. De là deux paragraphes dans la notice que je sou mets au lecteur.

§ I.

CHRÉTIENS DU MOGREB DEPUIS L'INVASION ARABE

JUSQU'AU XIII^e SIÈCLE

Il est incontestable que les chrétiens étaient nombreux au Mogreb à l'époque des premières missions franciscaines et de la fondation de l'évêché de Maroc, au xiii^e siècle. Nous en avons une preuve suffisante dans une lettre d'Innocent iv au roi de Maroc, en 1246. Le pape lui demande d'accorder aux chrétiens de l'empire un certain nombre de places fortifiées pour se réfugier, en cas de nécessité, et de leur confier quelques ports d'où ils puissent mettre à la voile pour aller chercher du secours. La raison qu'il en donne c'est que déjà, durant les guerres des Almohades contre les Mérinides, diverses populations chrétiennes avaient été surprises et massacrées sur le territoire du Maroc (1). Il ne s'agit pas ici de troupes auxiliaires empruntées à l'Europe, mais de chrétiens résidant au pays et fournissant un contingent à l'armée de l'émir au même titre que le reste de ses sujets. Innocent iv envoyait, en effet, simultanément, une lettre qui débute par ces mots : *Universis Christi fidelibus per Marrochitanam diocesim constitutis* (2).

(1) *Prout de ipsis in pluribus partibus terræ tuæ strage subsecuta, sicut te ignorare non credimus.* WADDING, t. III, p. 150.

(2) *Ibidem.*

En 1290, Nicolas IV distinguait nettement ces soldats auxiliaires des chrétiens habitant le Mogreb.

Il écrivait aux premiers : *Dilectis filiis nobilibus viris baronibus, proceribus, militibus et cæteris stipendiariis christianis Marrochitani, Tunisi et Tremiscii regum servitio constitutis*; et il leur recommandait de n'être point un sujet de scandale pour leurs frères en Jésus-Christ, *qui in partibus ipsis degunt* (1).

Il n'est pas non plus question de marchands venant au Maroc, pour se retirer après la conclusion de leurs affaires; ni même d'Européens attachés à des fondouks. Ces marchands comme ces soldats peuvent bien être sous la juridiction de l'évêque de Maroc, tant qu'ils séjournent dans le diocèse; mais ce n'est pas principalement pour eux que le siège épiscopal a été fondé. Cela n'a eu lieu à aucune époque dans aucune partie de l'Afrique, là même où ils étaient plus nombreux qu'au Maroc.

Les marchands européens ne se groupent d'ailleurs que dans les villes, et, pour ainsi dire, exclusivement dans celles du littoral. Innocent IV n'aurait donc pas eu lieu de réclamer en leur faveur des villes de refuge éloignées des côtes. Les faits que je rapporterai plus tard ne laisseront, enfin, à cet égard, aucun doute.

Maintenant, quelle est l'origine des populations chrétiennes qui apparaissent au Maroc, au XIII^e siècle? sont-elles descendues des chrétiens qui habitaient le pays à l'époque de la conquête arabe (2)? Il n'y a pas lieu de le croire; du moins cet élément ne saurait y être mêlé que dans une faible proportion. Les anciens géographes ont indiqué, sans doute, un certain nombre de colonies romaines, Tingis, Zilis, Lixos, dans la Mauritanie Tingitane; mais les données

(1) WADDING. *Ad hunc ann.*, p. 243.

(2) Nous croyons devoir citer ici ces passages remarquables des *Voyages dans le Sud de l'Algérie*, par deux pèlerins musulmans (traduction de M. Berbrugger) :

« Les gens de Touzer sont un reste des chrétiens qui étaient autrefois en » Afrikia, avant que les musulmans en fissent la conquête; la plupart des » habitants du Djerid ont cette même origine, parce que lorsque les Arabes » s'emparèrent du pays, les vaincus se firent musulmans pour sauver leurs » familles et leurs biens (voir p. 289).

» En voyant encore de nos jours (en 1710) les anciennes églises » chrétiennes (du Djerid) qui tombent en ruine et qu'on n'a pas employées » à d'autres usages, on devine, sans que les historiens le disent formelle- » ment, que les musulmans prirent possession de ce pays par capitula- » tion (p. 202). » — N. de la R.

historiques ne permettent guère de supposer en cette partie de l'Afrique qu'une occupation militaire et une faible émigration romaine, latine ou grecque. — Morcelli a cru pouvoir y placer une douzaine d'évêchés ; toutefois il convient lui-même, dans ses commentaires, qu'il se décide ordinairement au hasard, attendu que les documents ecclésiastiques ne distinguent pas les deux Mauritanies Césarienne et Tingitane, quant à la situation des sièges épiscopaux.

Sous la domination grecque, Septa prend une certaine importance par les travaux qu'y fait exécuter Justinien. Mais il suffisait à l'empire d'avoir dans la main la clef du détroit ; et l'on ne voit pas de colons se répandre en ces régions lointaines. D'ailleurs, l'Afrique ne reprit, à l'époque byzantine, qu'un éclat éphémère ; ce n'est pas au moment où elle s'épuisait pour soutenir l'empire en Orient, qu'elle se serait repeuplée vers les Colonnes d'Hercule, ni surtout dans la contrée toujours mystérieuse

Ubi cœlifer Atlas

Acœm humero torquet stellis ardentibus aptum.

L'empire était si faible alors en Tingitane, que les Wisigoths, avant l'arrivée des Arabes, lui enlevèrent, sans difficulté, ce qu'il possédait sur le littoral. Ils n'eurent, pour ainsi parler, que le temps de s'établir à Tingis, à Septa, sorte de *présides* sans relations avec l'intérieur du pays.

Ce ne sont donc pas les Wisigoths, ni les Roum, latins ou grecs, qui ont laissé au sein du Maroc la population chrétienne que l'on y voit au moyen-âge (1). Le peu de chrétiens qu'il y avait à Septa au commencement du VIII^e siècle paraît avoir été massacré lors de l'invasion de Moussa-Ebn-Noceir (2).

Il n'est pas non plus vraisemblable que le christianisme ait persévéré parmi les tribus berbères du Mogreb converties durant la période romaine. Et même y a-t-il eu conversion de ce genre ? Les anciens monuments de l'histoire sont muets sur ce point (3) ; et

(1) En Nooueïri, en racontant la deuxième expédition d'Okba, lui fait dire par le comte Yulian, qu'il ne rencontrerait plus de Roum, mais seulement des Berbers au sud de Tanger.

(2) Anonyme andalous. Morcelli I, 326.

(3) Ils ne signalent de conversions parmi les tribus africaines, indépendantes de l'empire ou simplement alliées, que du côté de la Tripolitaine, dans les montagnes des Nefoussa. Voyez Morcelli, à l'an 548, le *Voyage* du cheikh Et-Tidjani, et Mohammed el-Kerouani *Histoire de l'Afrique*).

nous n'avons pour l'affirmative, que des traditions relativement modernes, dont il est impossible de bien apprécier le caractère. Don Diégo de Torrès, traversant, l'an 1550, le mont Atlas, au nord de Maroc, y rencontra des tribus presque sauvages, qui se vantaient cependant d'être descendues des chrétiens indigènes, habitant le pays quand les musulmans s'en rendirent maîtres. Ils ajoutaient que leurs ancêtres gardèrent la religion chrétienne plus de cent ans après la conquête et n'embrassèrent le Coran qu'après avoir perdu, dans un isolement absolu, toute espérance de secours. Ces Berbers conservaient une cloche et des livres du temps des chrétiens. « Ils sont blancs, dit Don Diégo, et parlent un langage qu'ils » nomment Tamacète, qui ne se peut écrire. Quant au mariage, ils » ne prennent d'ordinaire qu'une femme; ils boivent du vin et lui » donnent un bouillon pour s'accommoder à l'alcoran (1). »

Même en admettant cette tradition, il faudrait conclure encore qu'il n'y a pas de filiation religieuse entre ces Berbers et les chrétiens marocains du XIII^e siècle et des temps suivants.

Quelle est donc l'origine de ces derniers enfants de l'Église ? ils descendent de chrétiens mozarabes d'Espagne qui, à diverses époques, ont passé le détroit, chassés quelquefois de leur patrie par la famine, mais bannis le plus souvent et transportés en Afrique par la tyrannie de leurs dominateurs, Almoravides ou Almohades. C'est un fait qu'il importe de constater, si l'on veut comprendre l'existence du diocèse de Maroc au moyen-âge. La lettre d'Innocent IV, déjà citée, nous met sur la voie : car ce saint pontife remerciant l'émir de la protection qu'il accorde aux chrétiens, les désigne ainsi : *Christianos in terram tuam per dictos prædecessores introductos.*

Ce système de transportation remonte haut. Le khalife Yezid, dès le commencement du VIII^e siècle, songeait à l'appliquer. Si l'émir Alzamah, mort en 721 à la bataille de Toulouse, ne l'en eût dissuadé, il aurait transplanté en Syrie et en Afrique les chrétiens d'Espagne et de Septimanie.

En 817, le khalife ommiade El-Hakem-ebn-Abd-er-Rahman, réprime une révolte à Cordoue, et bannit ensuite une partie de la population rebelle, Huit mille familles restèrent dans le Mogreb et

(1) *Histoire des Chérifs*, p. 151. Don Diégo n'a pas vu cette cloche et n'en indique pas les dimensions. L'usage des cloches de quelque poids ou des cloches suspendues ne s'est guère introduit dans l'Église qu'au VII^e siècle.

peuplèrent un quartier de Fez, nommé depuis *des Andalous* (1). Peut-on douter qu'il n'y eût parmi elles des familles chrétiennes Mozarabes.

En 846, on signale une émigration considérable de l'Espagne au Mogreb, au territoire de Fez. Ce mouvement est déterminé par la famine, dont les chrétiens devaient plus particulièrement souffrir. Il est naturel qu'ils aient émigré en nombre d'autant plus grand que l'émir de Cordoue, Abd-er-Rahman était alors un cruel persécuteur (2).

En 1106, l'almoravide Ali succède à son père Youcef-ebn-Tachfin. Le nouvel émir étendait sa puissance sur les deux tiers de l'Espagne en même temps que sur l'Afrique. Il fut tellement ami des chrétiens qu'il leur confia beaucoup d'emplois, de ceux même qui les rapprochaient le plus de sa personne. Or, comme il résidait habituellement en Afrique, on doit conclure que ces préférences fixèrent plusieurs de ces chrétiens au Maroc (3). Il est d'ailleurs, à observer que l'exemple d'Ali fut souvent imité depuis par les émirs marocains.

En 1125, les Mozarabes d'Andalousie, espérant mettre à profit la rivalité des Almoravides et des Almohades, déterminèrent Alphonse I d'Aragon à envahir le territoire de Grenade. Après cette expédition, les Almoravides transportèrent en Afrique les Mozarabes qui n'avaient pas suivi Alphonse dans sa retraite. Les mauvais traitements et les fatigues ont sans aucun doute causé la mort d'une partie de ces chrétiens ; mais d'autres ont survécu et sont restés au lieu de leur exil (4).

D'ailleurs, était-ce proprement un exil, du moment que l'Andalousie et le Mogreb africain appartenaient au même empire ? Il me

(1) La inconsiderada saña y destemplada severidad de Alhakem ...diò á la nueva puebla de Fez ocho mil familias, y el rey Edris les dió aquella parte de la ciudad, que por ellos se llama barrio de los Andaluces. — (CONDE, *Hist. de la domin. de los Arabes*, P. I, CH. 26, p. 126, Paris 1840.)

(2) Muchas gentes de España huyendo del hambre se pasaron á Africa, que alli en Almagheb y toda tierra de Fez se vendia el wisque ó carga de trigo par tres adirhames. — CONDE, P. II, CH. 46, p. 142.

(3) Hali dilexit eos super omnes homines orientalis gentis suæ. Nam quosdam fecit cubicularios, quosdam verò millenarios et quingentarios et centenarios, qui procerunt militiæ regni sui. (*Chron. Adefonsi imp.*, etc., Florez, t. XXI, p. 360.)

(4) Je n'ai pour appuyer ce fait que l'autorité de M. Rossew St-Hilaire. (*Histoire d'Espagne*, liv VIII, ch. 5, p. 396, Paris 1844.)

semble que bien des causes pouvaient déterminer aisément les Mozarabes à passer le détroit. Je ne m'étonne nullement de voir, en 1137, l'émir Tachfin-ebn-Ali amener en Afrique quatre mille jeunes chrétiens d'Andalousie qui entraient dans sa garde et à l'aide desquels il voulait soutenir, contre le Mehdi, le trône chancelant des Almoravides (1).

Abd-el-Moumen triomphe, en 1146, par la prise de Maroc. Il le doit à la cavalerie chrétienne qui se prononce en sa faveur et qui lui ouvre les portes de la ville (2). Les Almohades n'ont pas dû oublier ce service éclatant. Il a fallu beaucoup d'inattention pour dire que si les chrétiens avaient disparu de l'Afrique, c'était sans doute par suite du fanatisme et de la férocité de ces princes. Au contraire, à la prise de Mehdia, en 1160, Abd-el-Moumen, plein d'estime pour les défenseurs de la place, tâche de leur persuader de rester à son service. Son fils Youssouf conclut des traités de paix et de commerce avec les Pisans (3), avec Guillaume II de Sicile (4), et on ne découvre nulle trace de persécutions générales dirigées contre les chrétiens (5). Yacoub-el-Mansour, fils de Youssouf, amena du Portugal à Fez 3,000 femmes et enfants qu'il avait enlevés dans la guerre des Algarves. Ces malheureux vinrent grossir la population chrétienne depuis longtemps répandue dans le Maroc.

Ces faits suffiront, je l'espère, pour éclaircir l'origine de ces chrétiens Mogrebins, au milieu desquels le zèle des Franciscains va bientôt s'exercer et qui se rangeront sous la houlette des évêques de Fez et Maroc, grâce à la tolérance des Almohades et des Beni-Merin. On conçoit, du reste, que les Mozarabes d'Espagne, établis en Afrique, aient passé pour indigènes, après quelques générations écoulées. C'est ainsi, par exemple, que Jean Alvarez, compagnon et biographe du Ferdinand de Portugal, représente les chrétiens *indigènes* accourus avec les marchands d'Europe, afin de voir le prince captif conduit, en 1437, à la ville d'Arzilla : « *Prope urbem*

(1) Llevó cuatro mil mancebos cristianos de Andalucia, muy diestros en las armas, que servían en la caballería de su guardia. — CONDE, P. III, CH. 36, p. 453.

(2) CONDE, p. 468.

(3) *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 2^e série, t. V, p. 139.

(4) Tra i due re fu conchiuso un trattato in Palermo, etc. (Di Gregorio Conside, *Sulla storia della Sicilia*, t. I, p. 601.

(5) Il y aura lieu de revenir sur le préjugé que je repousse. On verra comment s'explique le martyre de quelques Franciscains sous les Almohades.

Rev. afr., 2^e année, n^o 8.

verò stabant mulieres plurimæ, cum christianis indigenis et mercatoribus genuensibus quos inter etiam aliqui castellani » (1). Au XVI^e siècle, on distinguait encore, à Tunis, les descendants de vieux chrétiens, amenés d'Espagne par Yacoub-él-Mansour : on les appelait Rabatins parce qu'ils habitaient un faubourg de la ville. Au Maroc, aussi, les mêmes familles avaient peuplé le quartier d'El-Bora. Jean I, roi de Castille, à la fin du XIV^e siècle, les fit revenir en Espagne, et leur accorda des privilèges. Après la prise de Tunis, en 1535, Charles-Quint en usa de même à l'égard des Rabatins ; il les fit transporter à Naples (2). Il est rigoureusement possible que des chrétiens de souche vraiment indigène se soient unis, dès le principe, à ces Mozarabes d'Espagne ; mais ce n'est qu'une conjecture, et il est impossible d'assigner dans quelle proportion le mélange aurait eu lieu (3).

Je viens à la seconde partie de mon sujet : l'établissement de l'évêché de Maroc et la succession des pasteurs qui l'ont gouverné.

LÉON GODARD.

(La suite à un prochain numéro.)

(1) Apud Bollandistas, 5 Jun., p. 569. Édit. Venet.

(2) Marmol, liv. III, ch. 40. liv. VI, ch. 16, p. 448 et p. 54, Paris 1667.
— SANDOVAL, *La vida y Hechos del Emperador Carlos V*, t. II, p. 284, Amberes, 1681.

(3) Sandoval s'exprime ainsi au sujet des Rabatins : « Se conservan en » esta ciudad desde que los Mahometanos ganaron la Mauritania. » C'est pourquoi je craindrais que M. Reinaud n'eût affirmé prématurément qu'on ne mentionne plus les chrétiens indigènes d'Afrique, à partir du XIV^e siècle. Voir la fin du *Mémoire sur les populations de l'Afrique septentrionale*, par M. REINAUD. Paris 1857.